

Politique (SST) Santé et Sécurité au Travail

La Société NOMATIS, consciente des enjeux légaux, économiques et sociaux liés à la santé et à la sécurité au travail, ainsi qu'aux risques inhérents à ses activités, s'engage, par la présente politique, à mettre en place un système MSST, conforme aux exigences légales, réglementaires et à la norme ISO- 45001 afin de préserver le capital humain et promouvoir le bien-être au travail.

Dans cette optique, NOMATIS, sous la direction de son Président Directeur Général, s'engage à :

- ❖ **Garantir la conformité légale et réglementaire** en adoptant un système SST, intégrant les responsabilités, les politiques, de préventions, la veille réglementaire et l'amélioration continue des processus SST ainsi que les conditions de travail.
- ❖ **Allouer** les moyens financiers et les ressources compétentes nécessaires pour assurer la **mise en œuvre effective** de notre système MSST et garantir un environnement de travail sains et salubre exempt de risques professionnels.

La Direction Générale de NOMATIS s'engage aussi à :

1. **Veiller sur la mise en œuvre** continue de notre système de management SST et sa conformité aux exigences légales et réglementaires applicables avec « **zéro tolérance** », ainsi qu'aux exigences SST de nos parties intéressées.
2. **Fournir un environnement de travail exempt de dangers** et des équipements de protection conformes pour assurer la sécurité et le bien-être au travail et atteindre l'objectif du zéro accident et zéro maladies professionnelles,
3. Adopter une approche de surveillance proactive pour identifier les dangers, les éliminer et réduire tous les risques
4. **Consulter et impliquer les travailleurs** afin d'identifier leurs besoins & attentes, risques et dangers présents sur leurs lieux de travail et les impliquer activement aux processus de prévention et d'amélioration.
5. **Suivre avec le Comité de Sécurité et d'Hygiène**, l'application des règles légales de sécurité et d'hygiène, la prévention des maladies professionnelle et l'amélioration de l'environnement de travail,
6. **Renforcer les audits** et contrôles de conformité afin de corriger les écarts en temps opportun et garantir le **zéro accident**.
7. **Mettre en place une veille réglementaire** pour intégrer les nouvelles exigences SST dans les délais impartis.
8. **Déployer les moyens techniques** permettant de renforcer la surveillance et la prévention des risques et incidents,
9. Maintenir à jour les **formations** et campagnes de sensibilisations aux situations d'urgences pour les des travailleurs
10. Améliorer en continue notre Système SST (*veille réglementaire, implication des travailleurs, revue des processus*)
11. Intégrer la gestion des risques environnementaux à notre Système de management SST

Nos axes stratégiques SST s'articulent ainsi autour des points suivants :

- **Réduire et éliminer les risques** d'incidents, d'accidents et de maladies professionnelles en visant le Zéro accident.
- **Prévenir et maîtriser les risques professionnels** afin de réduire les arrêts de travail liés aux accidents.
- **Appropriation de la sécurité par le personnel** en favorisant le dialogue social, la formation et la sensibilisation et Renforcement de la culture de prévention
- **Encourager l'implication des travailleurs et sous-traitants** dans la prévention et la maîtrise des risques.
- **Maintenir un environnement de travail sûr et sain**, en supprimant les dangers et en minimisant les risques.
- **Protéger la santé physique et mentale** des travailleurs et garantir le bien-être au travail.
- **Intégrer les nouvelles technologies** pour renforcer la prévention des risques.
- **Améliorer en permanence** notre SMSST et les conditions de travail des salariés
- **Assurer en permanence la conformité légale et réglementaire applicable**

J'invite ainsi tous nos collaborateurs et nos sous-traitants, à leur tour, à s'engager pleinement à :

- **Respecter** la réglementation en vigueur, les consignes du comité CSH et procédures de sécurité communiquées,
- **Adopter la culture** de vigilance, de prévention et prise de conscience des risques professionnels encourus,
- **Adopter un comportement responsable** envers leur propre sécurité, celles des autres, des biens de l'entreprise, de l'environnement et du voisinage,
- **Communiquer** sur tous incident, accident et dangers constatés sur les lieux de travail (**droit d'alerte et de retrait**),
- **Contribuer** à l'amélioration continue de nos performances SST en proposant toutes suggestions et bonnes pratiques.

Cette politique est régulièrement mise à jour pour répondre aux nouvelles exigences. Elle est communiquée à nos parties intéressées et expliquée à nos travailleurs et nos sous-traitants pour assurer leur adhésion envers notre Politique SST. Elle repose donc sur un engagement mutuel (**Droits et Obligations**) visant à privilégier et préserver la santé et la sécurité de tous et pérenniser l'image de NOMATIS envers ses engagements et ses parties prenantes.

Le Directeur Général



Le Président Directeur Général

